

d *Gironde*d *Bordeaux*

INVENTAIRE

Des Biens dépendant de *la fabrique de Grayan*
et l. Hôpital.

Dressé en exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1903.

L'an mil neuf cent six, le *huit* mars à *neuf*
*heures du matin*En présence de MM. *raporte*, Président du
Bureau des *marquilliers* et *Hosteing*,
Curé desservant *Grayan et l. Hôpital.*/ Nous soussigné *Déroteux*, Receveur des
Domaines à *St. Vivien*
dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le
Directeur des Domaines à *Bordeaux*Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire-descriptif et
estimatif des biens de toute nature détenus par *la fabrique*
de Grayan et l. Hôpital.

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont la fabrication n'a que la jouissance.

Nos D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION
	mur dans la nef	Mémoire
II	<p>Chapelle de secours de l'Hôpital à cinq kilomètres du Bourg de Grayan, sur le chemin d'Intérêt Commun de Grayan à Vendays, se trouve au village de l'Hôpital, section de Grayan, une chapelle cons- truite en pierres, couverte en tuiles. Elle occupe un emplacement d'environ 100 mètres carrés et d'une valeur, à raison de 1 fr. le mètre carré, de Cet édifice affecte une forme rectan- gulaire et comprend une abside et une nef. Il appartient à la commune</p>	100 //
	Immeubles par destination s'y rattachant	
1	Sanctuaire et chœur	Mémoire
	Grille du banc de communion	Mémoire
2	Trois vitraux	Mémoire
TOTAL A REPORTER.....		

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
dont la fabrique n'a que la jouissance.

Nos d'ordre	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION
	<i>Nef</i>	
3	Une chaire scellée au mur	mémoire
4	Un christ scellé au mur	mémoire
5	Un tronc scellé au mur	mémoire
6	Huit grisaillés	mémoire
	<i>Clocher</i>	
7	Une petite cloche et ses appareils	mémoire
TOTAL A REPORTER.....		

CHAPITRE 1^{er}. — BIENS DE la fabrique

Nos D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION	
	Report	1537	"
	distante du bourg de Grayan de cinq kilomètres, sur le chemin d'intérêt com- mun de Grayan à Vendays.		
	Paroisse:		
69	Un placard vestiaire bois blanc	5	"
70	Cinq ornements complets (chasubles et auxoires) mauvais	15	"
71	Une chape noire et étole	4	"
72	Un voile benédiction	1	"
73	Deux aubes et un mauvais surplis - un cordon	4	"
74	Un drap mortuaire	5	"
75	Quatre chandeliers bois pour enterrements	1	"
76	6 chandeliers étain	3	"
77	Un catafalque	1	"
78	Une croix de procession	2	"
79	Un petit poêle sanctuaire et chœur.	5	"
80	Un autel bois, mobile, peint marbre, vermoulu	5	"
	TOTAL A REPORTER.....	1588	"

CHAPITRE 1^{er}. — BIENS DE la fabrique

N ^{os} D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION	
	Report	1588	"
81	Une croix bois doré	0	50
82	Six chandeliers bois doré	3	"
83	Deux missels et pupitres	5	"
84	Une statue plâtre, St Jean-Baptiste (Revendiquée par M. Hériard)	5	"
85	Une statue N.-D. de Lourdes (Revendiquée par le même)	5	"
	nef.		
86	14 stations chemin de Croix (chromes) (Revendiquées par M. Hériard)	7	"
87	Un tableau perpétuel secours (Revendiqué par le même)	2	"
88	Un tableau Ste Face (Revendiqué par M. Banhet)	2	"
89	Un confessionnal mobile, verrouillé	3	"
90	Deux échelles simples	2	"
91	Une lampe de sanctuaire, cuivre	1	"
92	125 chaises hautes et basses	30	"
	Total	1658	50
	TOTAL A REPORTER.....		

DÉCLARATIONS CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF

Néant

Observations d'ordre général.

Néant

[Large handwritten flourish]

Le présent inventaire et le classement qu'il comporte sont établis tous droits et moyens de l'État et des parties réservées. Sur notre réquisition, MM. *Boiteux et Raporte*

ont déclaré qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal.

MM. _____

~~requis par nous de déclarer qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal, ont refusé de faire cette déclaration.~~

En conséquence nous avons clos le présent inventaire contenant *Dix* rôles, ~~sans~~ renvoi et ~~_____~~ mots rayés, le *huit mars* mil neuf cent six, à *midi* heure ^{1/2} du _____ et après lecture faite, nous l'avons ~~signé avec MM~~

~~ou bien~~ nous l'avons signé seul, les comparants ayant refusé de le revêtir de leur signature.

SIGNÉS:

Boiteux

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture.

